

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DD115 Ateliers de formation professionnelle et stage 1.2			
Ancien Code	PEDD1B15AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB1150		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	270 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Geoffrey LENOIR (lenoirg@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDD1B15AFPS2A Ateliers de formation professionnelle et stage 1.2 270 h / 9 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 90 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDD1B15AFPS2A Ateliers de formation professionnelle et stage 1.2 90

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle et stage 1.2			
Ancien Code	14_PEDD1B15AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB1151		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	9 C	Volume horaire	270 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Geoffrey LENOIR (lenoirg@helha.be) Geoffrey LENOIR (lenoirg@helha.be)		
Coefficient de pondération	90		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir le fonctionnement d'une classe, la structure d'une leçon et mettre en oeuvre des premiers gestes professionnels en développant sa réflexivité.

Cette unité a également pour intention de mobiliser, de combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Les ateliers/séminaires visent plusieurs objectifs à travers la rencontre avec de quatre partenaires :

- des professionnels du terrain,
- des professeurs didacticiens de la HELHa,
- des psychopédagogues
- le maître de formation professionnelle (MFP).

Les cours sont conçus comme un va-et-vient entre la théorie et la pratique basé sur l'expérience et le vécu des étudiants. Il permet également de réaliser des liens avec d'autres cours et de réinvestir ainsi les apprentissages

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même de/d' :

1. Décrire le fonctionnement d'une classe sur base d'observations outillées
2. Analyser les fonctionnements de classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, démarches d'apprentissage, climat de classe...
3. Identifier des gestes professionnels et la structure d'une leçon
4. Confronter ses représentations à ses observations
5. Expérimenter une ou des activités, (avec ou sans pair), encadré par le MDS
6. Appliquer des gestes professionnels en coenseignement en adoptant un regard réflexif sur ces gestes ;
7. Maîtriser les contenus d'enseignement mobilisés dans les activités encadrées
8. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
9. Respecter le cadre professionnel :
 les consignes administratives ;
 les règles déontologiques ;
 les règles institutionnelles ...
 fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

>> L'objectif général des AFP/ séminaires est de décrire, sur base d'observations, des gestes professionnels, l'environnement, ... dans le but de gérer quelques activités et d'initier sa boîte à outils professionnelle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les démarches et outils d'observation de la classe et des gestes professionnels
- La planification d'une période de cours
- La structure d'une leçon
- Le coenseignement
- La réflexivité
- ...

Démarches d'apprentissage

Les AFP et les séminaires permettront d'aborder différentes pratiques et de créer des liens avec divers concepts théoriques grâce aux apports du MFP, du psychopédagogue et des didactiens.

Durant les heures d'autonomie encadrée, il est prévu d'aider les étudiants dans la rédaction d'un second rapport d'observation axé sur les gestes professionnels ainsi que dans la rédaction de leurs préparations.

Les séances de cours se construiront autour de/d' :

- observations et d'analyses de situations d'apprentissage réelles ou simulées ;
- échanges autour de ses représentations en lien avec les gestes professionnels ;
- observations et analyses de la structure de préparations de leçon ;
- d'activités d'analyse et d'appropriation d'activités d'apprentissage existantes ;
- activités de mise en pratique de gestes professionnels au service de l'activité des élèves ;
- discussions, analyses, apports théoriques à propos d'activités vécues ;
- analyses réflexives sur les pratiques de classe

Dispositifs d'aide à la réussite

Une démarche d'évaluation formative ainsi que des moments d'auto-évaluation seront prévus.

Un accompagnement du psychopédagogue de référence tout au long du dispositif (rencontres, teams, mail, ...) sera possible, à la demande des étudiants.

Des supports favorisant les différents profils d'apprentissage seront prévus.

Sources et références

Les référentiels.

Les programmes du Segec.

Divers ouvrages méthodologiques et supports pédagogiques.

Le fascicule "Préparation et programmes - mode d'emploi"

..

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents de cours fournis aux étudiants.

Power-point

Vidéos

Présentation d'outils pratiques liés au terrain

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée.

Une évaluation formative continue aura lieu durant le Q2 afin de vérifier l'appropriation du canevas de leçons.

Évaluation de juin (et août) :

Regard croisé grâce à la présence des deux évaluateurs.

> Lors de l'examen, l'étudiant devra démontrer qu'il a pu transférer les apports des AFP/séminaires et des différents cours de BLOC 1 au travers des documents présents dans son portfolio/farde (leçons, apports personnels,...)

- regard microscopique sur le portfolio/farde :

un didacticien, tiré au sort, participera à l'examen oral de fin d'année et posera des questions didactiques et méthodologiques sur la réappropriation de la leçon sélectionnée (en fonction du didacticien présent) et les différents concepts vus en AFP et dans son cours.

- regard macroscopique sur le portfolio/farde :

lors de cet examen oral, le MFP ou un pédagogue rencontrera également l'étudiant afin que celui-ci puisse défendre son portfolio/farde en justifiant ses apports personnels, ses choix méthodologiques et le ré-investissement de ceux-ci dans les préparations.

Cette UE, évaluée au Q2, sera remédiable au Q3.

Néanmoins, elle ne le serait pas dans le cas où un étudiant ne se rendrait pas en stage pour une raison injustifiée, ou selon sa propre volonté.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 90

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).